



HAL
open science

Terre, capital, population : le poids du nombre

Marius Bickhardt

► **To cite this version:**

Marius Bickhardt. Terre, capital, population : le poids du nombre. Nicolas Nekourouh. Économie politique du monde contemporain, Ellipses, 2024, 9782340087712. hal-04556261

HAL Id: hal-04556261

<https://hal.science/hal-04556261>

Submitted on 24 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Terre, capital, population : le poids du nombre

Marius Bickhardt

Introduction. Épistémologie de la population : l'objet équivoque de la science du *demos*

Au sens étymologique, le terme *démographie*, compris à la manière d'Achille Guillard comme « écriture (mesure) du peuple » (*Éléments de statistique humaine, ou démographie comparée*, 1855) nous renvoie à l'étude statistique des trois moteurs d'évolution des populations humaines que sont la mortalité, la fécondité et la migration. En tant qu'objet de la science démographique, la population demeure pourtant une catégorie équivoque qui recouvre une multiplicité de sens. Il est rare qu'un concept soit à la fois doté d'un sens ordinaire tout en étant mobilisé dans une panoplie de discours savants dans les sciences naturelles et sociales. Cette polysémie impose une clarification épistémologique.

La grande généralité de la notion permet sa mobilisation à travers les disciplines. En biologie, la population désigne l'ensemble des individus d'une même espèce (animale, bactérienne ou végétale) trouvés dans une station donnée. Basée sur les concepts-clés de l'écosystème et de la biosphère, l'écologie scientifique quant à elle consiste en l'« étude scientifique des rapports que les espèces animales soutiennent avec leur milieu physique et biologique (autres espèces animales et végétales) », englobant l'« étude quantitative et qualitative des populations de vivants, de leur équilibre et de leurs variations dans des conditions naturelles de vie » (G. Canguilhem, « La question de l'écologie », 1974). Alfred Sauvy, le premier directeur de l'Institut national des études démographiques (INED) fondé en 1945, définit quant à lui la population comme le « nombre des habitants d'un territoire donné » (*Théorie Générale de la population*, 1952). Les différentes déclinaisons de la population ont donc ceci en commun qu'il s'agit d'un ensemble d'individus d'une seule et même espèce. La condition pour constituer l'objet population est le dénombrement des individus autant que leur dénombrabilité, qu'il s'agisse d'entités animées ou inanimées.

A rebours de l'autorégulation biologique des populations non-humaines, la « démographie sociale » s'intéresse à la régulation proprement humaine de la population. En France, cette discipline a été promue par Alfred Sauvy qui occupa une chaire éponyme au Collège de France. Il fut à l'origine d'une conception large de l'étude de la population qu'il précise dans l'introduction au premier numéro de la revue *Population* en 1946 : « on donne souvent à la démographie un sens restreint en lui demandant seulement l'étude descriptive des populations, du simple point de vue quantitatif. L'INED doit étendre plus loin son champ d'activité. Chargé d'éclairer l'action, en matière de politique de population, il doit aborder les phénomènes qualitatifs et attacher aux facteurs de causalité une attention particulière [...] Economie, sociologie, psychologie doivent être simultanément consultés ».

La science démographique utilise quatre types de données : les recensements, les registres d'état civil, les enquêtes par sondage et le matériel ethnographique. Les recensements nationaux n'ont eu lieu qu'à partir de la fin du XVIIe siècle. Si le recensement donne l'image de l'état d'une population, le registre d'état civil peut notamment renseigner sur son *mouvement* constitué par le flux des naissances, de décès, de mariages et de divorces. Les autres sources informent surtout l'analyse sociologique.

1. Analyse démographique

La démographie classique s'appuie sur trois mesures pour décrire les moteurs de la dynamique populationnelle. La question fondamentale à laquelle elle cherche à répondre est la suivante : comment évolue l'effectif d'une population soumise à un mouvement perpétuel d'entrées et de sorties ?

a) La *mortalité* peut être mesurée de deux manières. D'un côté, le *taux brut de mortalité* désigne le rapport entre le nombre de décès et la moyenne¹ de la population sur une année donnée, exprimé en nombre de décès pour 1000 habitants. De l'autre, *l'espérance de vie à la naissance* exprime le nombre moyen d'années que peut espérer vivre un nouveau-né si les conditions de mortalité actuelles continuent de s'appliquer au cours de sa vie². *L'espérance de vie en bonne santé* est un indicateur complémentaire particulièrement intéressant qui désigne le nombre d'années moyen que peut espérer vivre une personne sans être limitée dans ses activités quotidiennes par un problème de santé. L'écart entre espérance de vie à la naissance et espérance de vie en bonne santé caractérise une période moyenne de dépendance, dépendance qui sera plus ou moins forte selon le problème de santé rencontré.

Les causes de mortalité ont une dimension géographique et sociale. D'abord, l'amélioration de la santé et le recul des maladies infectieuses dans les pays riches contraste avec la persistance de ces maladies dans les pays pauvres. Les maladies non transmissibles, les maladies infectieuses ainsi que les blessures (regroupant accidents, homicides volontaires, décès dus à la guerre, et suicides) sont respectivement responsables de 74%, 14% et 1% des décès en 2019 à l'échelle mondiale. Depuis la pandémie de la COVID-19, on constate un retour de la mortalité infectieuse qui a causé un recul de l'espérance de vie, passant de la moyenne mondiale de 72,8 à 71 ans. Au niveau social, l'espérance de vie à la naissance parmi les 5% les plus aisés de la population française est de 84,4 ans, contre 71,7 ans parmi les 5% les plus pauvres, soit 13 ans d'écart, qui se réduit à 8 ans pour les femmes (Insee, « L'espérance de vie par niveau de vie », 2018). L'inégalité sociale devant la mort se traduit notamment par un risque accru de décès par alcoolisme, cirrhose du foie, accidents et suicide, qui est de 10 à 15 fois supérieurs chez les manœuvres âgés de 35 à 60 ans que chez les cadres supérieurs. Aux États-Unis, où l'espérance de vie est désormais plus basse qu'en Chine (76,1 contre 78,2 ans en 2022), cette

¹ On utilise une moyenne car la population varie au cours de la période considérée.

² Il ne faut pas confondre cet indicateur avec la longévité humaine, qui désigne l'âge maximum que les êtres humains peuvent atteindre.

inégalité a pris la forme des « morts de désespoir » qui regroupent décès par suicide, surdose de drogue et maladie alcoolique du foie, s'élevant, par exemple, pour l'année 2017 à 158 000 décès (A. Case, A. Deaton, *Deaths of Despair*, 2020).

b) Si la *fécondité* mesure le niveau de procréation, la *fertilité* désigne la simple capacité de reproduction biologique. Le *taux de fécondité* est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (nombre moyen des femmes de 15 à 50 ans sur l'année). La *nuptialité* quant à elle désigne la fréquence, les caractéristiques et la dissolution des mariages dans une population. Aujourd'hui, son étude inclut aussi les unions de fait comme le concubinage ou le pacs.

En 1965, l'indice synthétique de fécondité (ISF) mondial s'élevait à plus de 5 enfants par femme. Depuis lors, ce taux a été divisé par deux : la moyenne par femme est aujourd'hui inférieure à 2,5 enfants. Si la fécondité demeure élevée en Afrique subsaharienne (Niger : 6,82; Malawi : 3,92; Ghana : 3,56) et dans certaines parties du Moyen-Orient (Afghanistan : 4,64; Irak : 3,5; Egypte : 2,92), force est de constater que la tendance à la baisse est un phénomène global. La Chine (1,16) et l'Inde (2,0) ont désormais des taux de fécondité en dessous du seuil de remplacement (ou de renouvellement) de 2,1³, de même que de nombreux pays en développement oscillant autour de celui-ci comme le Brésil (1,64), le Mexique (1,82), la Malaisie (1,8) (UN World Population Prospects 2022).

Démographie en Asie du Pacifique.

Irréductible à un phénomène occidental, la dénatalité touche aussi les économies en développement dans l'Asie du Pacifique. Les pays comme le Japon, Taïwan ou Singapour ont connu une vague de modernisation au cours du XXe siècle. En Corée du Sud, l'amélioration sanitaire accompagnée d'un taux de fécondité à 6,0 résulta en le doublement de la population coréenne entre 1950 et 1985. La cohorte de nombreux jeunes travailleurs a alimenté la main d'œuvre nécessaire au développement de l'industrie mais la promotion du contrôle des naissances a fait baisser la fécondité au niveau du renouvellement dès les années 1980. Le pays est en voie de devenir le plus âgé de la planète d'ici trente ans. Comptant le taux de dépendance des personnes âgées le plus élevé du monde développé, le Japon a connu une évolution similaire. Ce que certains appelèrent le *dividende* démographique de l'Asie du Pacifique s'est transformé en *frein*, car avec le vieillissement augmentent les besoins en matière de santé et de pensions.

Trois explications principales de la baisse de la natalité sont débattues. La première approche considère que le nombre d'enfants diminue en réponse à la *baisse de la mortalité infantile* ; la deuxième stipule que l'introduction de méthodes modernes du *planning familial* aurait permis aux femmes de choisir le nombre de leurs naissances et enfin la troisième hypothèse suppose que la baisse

³ L'écart de 0,1 est pris en compte pour compenser la mortalité infantile et les décès prématurés de certaines femmes.

de la fécondité est due à *l'éducation* qui aurait amélioré l'accès des femmes au marché du travail, transformant ainsi la nuptialité par le retard de l'âge au mariage. Or, souvent négligée, la transformation des *rappports sociaux de parenté* a réduit les injonctions familiales à la procréation, augmentant ainsi l'autonomie des femmes. Lorsque les liens de parenté sont plus forts, les taux de fécondité sont plus élevés grâce à la pression familiale pour se marier et avoir des enfants. Lorsque les parents sont remplacés par des pairs et des collègues, la pression s'atténue et la fécondité diminue. A nos jours, la famille représente une part moins importante des interactions sociales qu'à n'importe quel moment de notre histoire évolutive. Enfin, notons que les sociétés dans lesquelles la *religion* exerce une influence considérable sur les décisions individuelles ont des taux de fécondité plus élevés. Notamment en Europe, le pouvoir de l'Église a diminué, y compris sa capacité à dissuader la pratique de la contraception.

Démographie et parenté au Kenya.

L'interaction entre urbanisation, éducation et système de parenté conditionne une baisse de la natalité. Dans tout système de parenté, il y a des règles qui définissent les alliances possibles. Au Kenya, on trouve par exemple un régime de la dot. Basée sur la valeur estimée de la future mariée, le paiement peut être monétarisé ou exprimé en nombre de vaches et chèvres. Or, dès lors que les femmes accèdent à l'éducation et au salariat en ville, leur valeur augmente. Cela implique un retard du mariage et de la naissance d'enfants, car le futur mari doit travailler plus longtemps pour accumuler le capital nécessaire au paiement de la dot. Si l'accès à l'éducation continue à évoluer aussi rapidement, le Kenya pourrait atteindre le niveau de remplacement dès 2050.

c) Dans une population, il y a deux types d'entrées (naissance et immigration) et de sorties (décès et émigration). S'il est impossible de concevoir une population humaine sans mouvement naturel, il est tout à fait possible d'en imaginer sans migrations (population fermée de communautés isolées, ou la population mondiale). L'étude de la migration repose sur la distinction entre *migrations internes* et *internationales*. Depuis plus d'un demi-siècle, le flux mondial prédominant consiste en l'immigration de travailleurs au départ des pays pauvres du Sud global en Asie, Afrique et Amérique latine vers les anciens pays riches du Nord global, principalement les États-Unis et les anciennes puissances coloniales européennes, en échange de capitaux et de technologies versés par les gouvernements nationaux et sous forme d'envois de fonds (*remittances*). Depuis la fin du Moyen-âge, les deux principaux flux migratoires sont liés à l'exode rural et aux déplacements intercontinentaux. Depuis la conquête coloniale du Nouveau Monde au XVIe siècle, la plupart des migrations internationales sont parties d'Europe vers les Amériques et les régions du Sud de l'Asie et de l'Afrique. À la suite de la Seconde Guerre mondiale, les migrations en provenance du Sud et internes au Sud ont commencé à augmenter. A ce jour, le plus gros flux migratoire de l'histoire est l'exode rural chinois. A titre de comparaison, la traite des esclaves entre les XVIIIe et XIXe siècles obligea environ 12

millions d'esclaves à l'émigration aux Amériques, la grande émigration atlantique des populations européennes entre 1820 et 1980 se chiffre à environ 37 millions et le flux migratoire lié à l'exode rural chinois depuis 1978 est estimé entre 200 et 500 millions (J. W. Givens, « The Greatest Migration: China's Urbanization », 2013).

Fécondité, mortalité et nuptialité en France

Selon le bilan démographique 2022 publié par l'INSEE, la France compte 68 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2023. Deuxième pays européen le plus peuplé derrière l'Allemagne (19%), la France représente 15 % de la population de l'Union européenne à 27 pays (UE27).

En 2022, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) s'établit à 1,8 enfants par femme. Alors de 26,5 ans en 1977, l'augmentation régulière de l'âge moyen à la maternité se poursuit, s'élevant désormais à 31,0 ans en 2022. Entre 2015 et 2020, les naissances ont été chaque année moins nombreuses. En 2021, le nombre de naissances avait augmenté dans un contexte marqué par la pandémie ; en raison des incertitudes, 10% des projets de parentalité avaient été reportés en 2020, causant un rebond des naissances l'année suivante. Les naissances reculent de nouveau en 2022 et le solde naturel atteint son plus bas niveau depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, à + 56 000. En 2020, la France est le pays de l'UE27 le plus fécond (ICF de 1,82), suivie par la Roumanie (1,80). Trois pays ont des ICF inférieurs à 1,3 : Malte, l'Italie et l'Espagne. L'Allemagne figure dans la moyenne (ICF à 1,53, contre 1,50 pour l'ensemble de l'UE27). Tous les pays de l'Europe des 27 se situent donc en dessous du seuil de renouvellement.

En 2022, 667 000 personnes sont décédées en France. Ces dernières années, du fait de l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom à des âges de forte mortalité, le nombre de décès a tendance à augmenter. L'augmentation en 2020 a néanmoins été sans commune mesure du fait de la forte mortalité lors des deux premières vagues de la pandémie : 48 000 décès de plus en 2020 que le nombre attendu. En 2021, le nombre de décès est resté élevé (43 000 décès de plus que le nombre attendu), car malgré les effets positifs de la campagne de vaccination, la pandémie s'est poursuivie avec le variant Omicron ; s'y sont ajoutés, une épidémie de grippe tardive et trois épisodes de canicule. En 2022, l'espérance de vie à la naissance est de 85,2 ans pour les femmes et de 79,3 ans pour les hommes. En 2021, elle est supérieure de plus de deux ans à la moyenne de l'UE27. Du fait de sa forte baisse en 2020 (- 0,5 an pour les femmes, - 0,6 an pour les hommes), l'espérance de vie en France est désormais inférieure de 0,4 an à celle de 2019, pour les femmes comme pour les hommes.

Concernant la nuptialité, 244 000 mariages ont été effectués en 2022 (237 000 entre personnes de sexe différent et 7 000 entre personnes de même sexe). L'âge moyen des mariés de sexe différent augmente régulièrement depuis plus de vingt ans. Il atteint 37,2 ans pour les femmes (+ 0,4 an) et 39,6 ans pour les hommes (+ 0,3 an). Pour les couples de même sexe, l'âge moyen au mariage est supérieur à celui des conjoints de sexe différent. En 2021, 209 000 pactes civils de solidarité (Pacs)

ont été conclus, soit une hausse de 20 % par rapport à 2020, due à un rattrapage postpandémique. Il s'agit du nombre le plus élevé depuis sa création en 1999.

Immigration en France et Europe

Selon l'Insee, 7 millions d'immigrés, au sens des *personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France*, vivent en France en 2022, soit 10,3 % de la population totale. 2,5 millions d'immigrés, soit 35 % d'entre eux, ont acquis la nationalité française. La population étrangère vivant en France s'élève à 5,3 millions de personnes, soit 7,8 % de la population totale. Elle se compose de 4,5 millions d'immigrés n'ayant pas acquis la nationalité française et de 0,8 million de personnes nées en France de nationalité étrangère.

En 2022, 48,2 % des immigrés vivant en France sont nés en Afrique contre 32,3 % en Europe. Les pays de naissance les plus fréquents des immigrés sont l'Algérie (12,5 %), le Maroc (11,9 %), le Portugal (8,2 %), la Tunisie (4,7 %), l'Italie (4,0 %), l'Espagne (3,5 %) et la Turquie (3,3 %). Près de la moitié des immigrés sont originaires d'un de ces sept pays (48 %). Depuis 2006, les sorties d'immigrés sont relativement modestes au regard de leurs entrées. En moyenne entre 2006 et 2019, quatre immigrés entrent sur le territoire tandis qu'un en sort. En 2018-2019, le solde migratoire des immigrés se situe dans la moyenne européenne observée depuis 2015 (+ 202 000 par an en moyenne entre 2015 et 2019), celle-ci étant plus élevée que sur la période 2006-2014 (+ 159 000).

La population immigrée en France est plus importante, en effectif et en pourcentage de la population totale, en 2022 (10,3 %) qu'en 1946 (5,0 %), 1975 (7,4 %) ou encore 2010 (8,5 %). La part des immigrés a augmenté entre 1946 et 1975. Elle s'est ensuite stabilisée jusqu'à la fin des années 1990, notamment à la suite des chocs pétroliers et du ralentissement de l'immigration de travail. Depuis le début des années 2000, le nombre d'immigrés croît à nouveau plus rapidement que la population totale. Entre le milieu des années 1940 et le milieu des années 1970, les flux d'immigration étaient majoritairement masculins, comblant les besoins de main-d'œuvre nés de la reconstruction d'après-guerre puis de la période des Trente Glorieuses. En 1974, dans un contexte économique dégradé, un frein est mis à l'immigration de travail et l'immigration familiale se développe. Depuis cette date, la part des femmes dans les flux d'immigration est croissante. En 2022, 51 % des immigrés sont des femmes, contre 44 % en 1975 et 45 % en 1946.

Selon l'économiste Anthony Edo, « le nombre d'entrées d'immigrés permanents, englobant les nouvelles entrées de ressortissants étrangers à caractère durable et les passages d'un statut temporaire à un statut permanent d'étrangers déjà installés, est passé de 2 millions en 2011 à 2,6 millions en 2019 dans l'UE à quinze (UE-15) » (Chapitre « Réalités de l'immigration et fabrique des opinions », publié dans le rapport du CEPII en 2022). Cette progression s'expliquerait par deux facteurs : une plus forte mobilité des Européens au titre de la libre circulation et l'arrivée des exilés fuyant guerres et persécutions, originaires du Moyen-Orient et de la Corne de l'Afrique. Au total, entre

2015 et 2019, l'UE-15 a enregistré 4 millions de premières demandes d'asile. Supposant la satisfaction de ces demandes, cette hausse correspondrait à un accroissement de la population de l'UE-15 de 1 % en quatre ans.

En 2020, la population immigrée vivant au sein de l'UE-15 s'élève à près de 60 millions de personnes (14,6 % de sa population totale). Bien que la proportion des immigrés dans l'UE-15 ait en effet plus que doublé en trente ans, selon différentes études, les Européens surestiment systématiquement la proportion des immigrés dans leur pays. Elle est surestimée en Allemagne (30 %), en France (29%), en Italie (26%), au Royaume-Uni (31%), en Suède (27%) et aux Etats-Unis (36%). En moyenne, ils considèrent que la population immigrée est deux fois plus nombreuse par rapport à la réalité migratoire. Cette surestimation décroît avec l'âge, le niveau de diplôme et le revenu et survient davantage chez les personnes à la recherche d'un emploi et les sympathisants des partis d'extrême droite.

Vieillesse et retraites en France

La notion de « vieillissement » a été introduite par le démographe Alfred Sauvy à la fin des années 1920. Dans le contexte du recul des naissances après la Première Guerre mondiale, Sauvy lançait une alerte visant à favoriser des politiques natalistes. Notion péjorative, le vieillissement cherche à décrire le changement de la structure d'âge de la population. Ainsi, l'âge médian (qui divise la population en deux groupes numériquement égaux) est de 30,49 ans en 2023, contre 25,25 ans en 2000. Il faut noter que le vieillissement n'implique pas en soi une chute nette de la population. Cette dernière survient uniquement quand la baisse de la fécondité n'est plus compensée par l'allongement de la vie et que le taux de reproduction tombe en dessous du niveau de renouvellement de 2,1.

Dans le système français par répartition, où les pensions des retraités actuels sont financées par les cotisations des salariés sur un mode de solidarité intergénérationnelle, on dénombre aujourd'hui 1,7 actif cotisant par retraité contre 4 en 1950. Cette baisse suscite des inquiétudes qui tendent à vouloir réformer le système. Un premier volet de réformes concerne l'introduction du système par capitalisation où les salariés financent leur propre retraite. L'épargnant choisit la part de revenus qui sera allouée à son épargne retraite ou des placements souhaités. La loi Pacte a instauré en 2019 le dispositif PER (Plan épargne retraite) et en 2020, 14,3 millions de Français – soit un salarié sur cinq – cotisaient à un produit d'épargne retraite. Finalement, le dernier projet de réforme des retraites, adopté par décret via l'article 49.3, ne prévoit pas de capitalisation.

Le gouvernement Macron a favorisé un autre volet : allonger la durée de cotisation. La pension complète à l'âge de 62 ans n'est actuellement possible qu'après 42 années complètes de cotisation (contre 45 années en Allemagne et un âge légal de départ à la retraite de 67 ans). Le projet actuel est une accélération de la réforme Touraine de 2014 : au lieu d'atteindre la limite de 43 années de cotisation pour une pension complète en 2035, cette réforme permet d'y parvenir dès 2027 avec, en

outre, un recul de l'âge légal de départ de 62 ans à 64 ans. Le gouvernement justifie la réforme en affirmant que la transition démographique conduit à une proportion plus importante de retraités. L'argumentation est la suivante : l'augmentation des dépenses de retraite qui en résulterait ne serait plus supportable pour l'État. Cependant, l'ajustement ne pourrait se faire par le biais de prélèvement sur les revenus du travail, car des impôts plus élevés sur le capital freineraient les incitations à l'investissement et à la « réindustrialisation ». Aussi, en raison de la précarité de la vieillesse, de la faiblesse des salaires réels et de l'inflation, il ne serait pas non plus possible de réduire les prestations de retraite ni d'augmenter les cotisations salariales. Le seul moyen de financer le système de retraite serait donc d'allonger la durée de la vie active. Le déterminisme démographique cache ainsi des conflits distributifs : qui doit payer pour les retraites, le capital ou le travail ?

2. Histoire intellectuelle de la population

Le détour par l'histoire montre que le mouvement de la population est interprété tantôt comme le signe du déclin, tantôt, de manière opposée, comme l'annonce du progrès universel. Le nombre des hommes est-il le signe de la puissance du prince ou celui d'une pression inéluctable de la surpopulation sur le stock limité des ressources ? La transition démographique annonce-t-elle le « Déclin de l'Occident », selon l'ouvrage éponyme publié en 1918 par le philosophe conservateur Oswald Spengler ? Ou est-ce que la dénatalité serait plutôt l'expression d'un nihilisme émancipateur par lequel les formes de vie *queer* exclues du droit à la reproduction et à la parenté réagissent à la société hétéronormative orientée par l'idéal du « futurisme reproducteur » (Lee Edelman, *No Future*, 2004) ?

En périodisant la population, il faut éviter l'écueil d'une essentialisation du concept qui en ferait une catégorie universelle. On peut certes retracer une préoccupation démographique dans le commandement biblique « Croissez et multipliez-vous ! ». De même, la pensée politique antique dès son origine a développé une réflexion sur la taille idéale de la population : Aristote préconisait la limitation du nombre de citoyens par l'exposition des enfants et Platon fixait l'effectif convenable de la Cité au nombre de 5040 citoyens. Or, l'émergence d'un *concept* de population comme désignant spécifiquement la composition de l'ensemble dénombrable des habitants d'un territoire se situe seulement à la charnière des XVII^e et XVIII^e siècles (Diana Hummel, *Der Bevölkerungsdiskurs*, 2000). A l'époque des Modernes, la population cesse d'être considérée comme le signe d'une action divine transcendante pour être envisagée comme un objet connaissable et transformable. Trois éléments nécessaires à la pensée moderne de la population font défaut dans la pensée prémoderne : l'idée d'une égalité des êtres permettant de les comptabiliser, la souveraineté de l'État qui circonscrit la population à un territoire ainsi que la connaissance des mécanismes démographiques.

XVI-XVIIIe : populationnisme mercantiliste

Dans le contexte de l'émergence de l'État moderne, la doctrine mercantiliste considère que « la population [est] ainsi la base et de la richesse et de la puissance de l'État [...], à la condition qu'elle soit encadrée par tout un appareil réglementaire qui va empêcher l'émigration, appeler les immigrants, favoriser la natalité [...], qui va interdire encore l'oisiveté et le vagabondage. » (Michel Foucault, *Sécurité, Territoire, Population*, 1978). Le populationnisme émerge en réaction aux grandes fluctuations démographiques depuis le Moyen Âge. Au début (527 à 700) et à la fin (1347 à 1500), les catastrophes dues à la peste ont décimé près de la moitié de la population du sud et du centre de l'Europe. Face aux terres abandonnées par le manque d'hommes, la gestion traditionnelle de la fécondité par la restriction du mariage pour les non-proprétaires a été substituée par la lutte contre l'âge élevé du mariage et le célibat. Les politiques populationnistes interdirent l'émigration, abaissèrent l'âge du mariage et mirent en place la persécution de la contraception, de l'avortement et de l'infanticide clandestin via la chasse aux sage-femmes, en particulier entre 1560 et 1630. En 1589, le théoricien de l'État Giovanni Botero fournit une première théorie générale de la croissance démographique, en distinguant la « *virtus nutritiva* » – ressources alimentaires –, et la « *virtus generativa* » – population. Il théorise la disponibilité alimentaire comme un obstacle à la croissance démographique, freinée aussi par l'émigration et les guerres. Bien qu'il mentionne le problème de la « fertilité de la terre », Botero défend les politiques d'augmentation de la population grâce à l'industrie et à un nouvel art de gouverner. On peut identifier la même approche populationniste dans l'ouvrage *Les Six livres de La République* publié en 1576 par le juriste Jean Bodin. Si l'on retient généralement son adage qu'« il n'y a de richesses que d'hommes », on néglige souvent la fonction d'équilibre politico-morale qu'il attribue au grand nombre qui permettrait de compenser la bipolarisation sociale : la « multitude des citoyens » est censée agir comme passerelle entre « les riches et les pauvres » pour prévenir les troubles dans la cité. Le concept mercantiliste doit donc être compris comme le contraire de la dépopulation, car « c'est par rapport [...] à la désertification due aux grandes catastrophes humaines que se posait le problème de la population » (Foucault, *ibid.*). Catégorie essentiellement politique, la population recouvre alors le sens actif du processus de peuplement d'un territoire.

XVIIIe siècle : explosion discursive et malthusianisme

Vers le milieu du XVIIe siècle, le terme français « population » connaît une dissémination massive chez les économistes du cercle de Gournay et chez de nombreux pamphlétaires, alors que son équivalent latin était tombé dans l'oubli depuis la fin du Moyen Âge. En 1798, lors que Thomas Malthus publie son premier *Essai*, le *Dictionnaire de l'Académie française* accueille pour la première fois une entrée « population » : il désigne le « nombre des habitants d'un Pays relativement à l'étendue du Pays ». Si le concept du nombre des hommes précède le XVIIIe siècle, le mot population consacre une véritable innovation conceptuelle, car il vient désigner une *entité composée d'individus répondant*

à la même définition. Ce concept dépend aussi de la notion moderne d'individu, car la population est seulement dénombrable et additionnable lorsqu'elle est composée d'individus.

On peut isoler au moins cinq significations différentes du terme au XVIII^e siècle.

D'abord, le mot population véhicule un double sens passif et actif, signifiant l'état et le mouvement. Cette ambiguïté est bien encapsulée dans le terme allemand de *Bevölkerung* qui dérive du verbe actif *bevölkern* (peupler) et du nom passif *Volk* (le peuple). Le terme population continue à véhiculer sa signification active, comme en atteste l'usage qu'en fait Mirabeau-père dans *L'Ami des hommes ou Traité de la population* (1756) : « la multiplication des hommes s'appelle *population* ». Son double statut d'une réalité passive qui se reproduit elle-même a rendu possible l'essor d'une science enquêtant sur les régularités et proportions constantes du phénomène. En Allemagne, le pasteur Süßmilch de l'école de la Physico-théologie considère en 1741 que l'ordre des phénomènes démographiques relève de l'expression de la bienveillance de Dieu qui assure une relation harmonieuse entre la population et ses moyens de subsistance via l'action sur la fécondité, la nuptialité et la mortalité. En Angleterre, l'arithmétique politique de John Graunt et William Petty correspond au processus de scientification de la population. En 1666, Graunt constate un excès des sépultures par rapport à celui des baptêmes en analysant les *Bills of Mortality* de la ville de Londres. Il découvre que la reproduction démographique londonienne est assurée par l'exode rural. En détournant une formulation tirée de la philosophie naturelle de Francis Bacon exposée dans le *Novum Organon*, William Petty préfigure lui-aussi l'épistémologie démographique, consacrée par l'expression « le nombre, le poids et la mesure ». C'est avec Graunt et Petty que l'on assiste à l'émergence d'un idéal naturaliste scientifique selon lequel les phénomènes de population sont caractérisés par une régularité et stabilité mesurables et traduisibles en lois naturelles.

Deuxièmement, la spécificité du terme population, contrairement à celui de peuple ou de populace, consiste en son application indistincte aux hommes et aux animaux : Townshend ou Mirabeau invoquent la population des rats, des loups et des moutons ; Voltaire se réfère à la population de chenilles.

Troisièmement, la population signifie la puissance générative qui se déploie dans les limites de l'espace et des ressources. Le pasteur Robert Wallace défendait dans la *Dissertation on the Numbers of Mankind in Ancient and Modern Times* (1753) l'impossibilité spatiale d'un gouvernement parfait des êtres humains, car la richesse et le bonheur stimuleraient la croissance démographique. Dans un essai de 1761, il formule l'hypothèse contrefactuelle que Malthus transformera en loi naturelle, selon laquelle « la Terre finirait par être surpeuplée, jusqu'à ne plus avoir la capacité de porter la charge de ses nombreux habitants », en invoquant « limites qui sont fixées à la fertilité de la Terre ». La question clivante est de savoir si la population a un potentiel multiplicateur infini ou si elle est freinée par une

limite naturelle de la productivité agraire, que le physiocrate Turgot nommera en 1768 la loi des rendements décroissants, ainsi que par d'autres facteurs comme les maladies, guerres ou le climat.

Quatrièmement, le mot population désigne la branche et la technique d'un nouveau type de gouvernamentalité que Foucault décrit comme la « biopolitique de la population ». Elle désigne une « série d'interventions et de contrôles régulateurs » qui ont pour objet la « prise en charge » des « processus biologiques [comme] la prolifération, les naissances et la mortalité, le niveau de santé, la durée de vie, la longévité [...] » (*La Volonté de savoir*, 1975). L'arithmétique politique née en 1670 ne relève pas seulement d'un nouveau mode d'analyse mais avant tout d'un nouveau mode de gouvernamentalité démographique pour les royaumes Stuart et l'empire colonial transatlantique dont « l'objet était une population connaissable, mesurable et surtout manipulable » (Ted McCormick, *Human Empire*, 2022). En Irlande, cela aboutit au projet de la « transmutation de l'Irlandais en Anglais » par le biais d'un échange systématique de femmes, par l'introduction de mariages mixtes, et l'insertion coercitive des femmes anglaises marginalisées dans les foyers irlandais. Petty aida activement à implémenter cette politique entre les années 1650 et 1670.

Enfin, cinquième acception, irréductible à un contrôle par le haut, la population désigne aussi l'émergence de nouveaux comportements procréateurs par le bas, que Simone de Beauvoir désigna comme la « tendance malthusienne » en France au XVIIIe siècle : « les classes aisées, puis l'ensemble de la population estiment raisonnable de limiter selon les ressources des parents le nombre des enfants, et les procédés anticonceptionnels commencent à s'introduire dans les mœurs » via « la pratique du 'coïtus interruptus' » permettant la dissociation des « deux fonctions naguère inséparables : fonction sexuelle, fonction reproductrice » (*Le Deuxième Sexe*, 1949).

XIXe siècle : une projection coloniale face à la surpopulation

La « population redondante » de Malthus et la « surpopulation relative » de Marx expriment à leur manière le basculement de la doctrine populationniste de la « population-richesse » vers la problématique proto-malthusienne de la « population-pauvreté » (M. Foucault, « L'œil du pouvoir », 1977). La crainte de la prolifération des classes dangereuses fut une conséquence de l'essor du capitalisme en Europe. Le contexte qui informe la pensée de Malthus est le mouvement d'enclosure des terres paysannes durant la période de 1750 à 1850, au cours duquel un quart de la superficie cultivée de l'Angleterre a été transformée de champ ouvert, de terre communale ou de friche, en propriété privée. Ne trouvant d'autre emploi ni à la campagne ni dans les villes, tout en subissant l'augmentation du prix alimentaire, les dépossédés ont été contraints de dépendre de l'aide aux pauvres, qui existe en Angleterre depuis 1597. Face à la pression du nombre croissant de pauvres reposant sur la formule *Speenhamland*, qui subventionnait les bas salaires indexés sur le prix du pain, la revendication malthusienne d'une abolition des lois tayloriennes sur les pauvres et l'instauration des *workhouses* devinrent hégémonique dans l'économie politique. En arguant que l'assistance financée

par les taxes constituerait une ponction injustifiée sur les revenus privés, il s'agissait de lever l'obstacle principal à la création d'un marché de travail formel dont l'industrie avait besoin (Eric B. Ross, *The Malthus Factor*, 1998).

L'autre solution envisagée fut la déportation des pauvres vers les colonies qui fourniraient une soupape spatiale contre le surpeuplement. Dès le XVII^e siècle, on assiste à la mise en place de la déportation de groupes marginalisés vers les colonies américaines. Le maire de Londres autorisa dès 1617 la collecte de fonds pour envoyer des enfants dans les colonies et au moins deux expéditions ont suivi vers la Virginie. Selon Ted McCormick, cette expansion coloniale a transformé les pauvres en agents de l'expansion territoriale. Le fondateur de la colonie de la baie du Massachusetts, John Winthrop, évoque la surpopulation et les pressions des pauvres sur les paroisses anglaises, en préconisant le remède colonisateur. La Nouvelle-Angleterre en Amérique est alors imaginée comme un espace ouvert à la colonisation et à la multiplication. Sous la pression des effets de la modernisation capitaliste, le remède colonisateur fait son retour entre 1815 et 1830. En rupture avec le mercantilisme, une nouvelle problématisation émerge selon laquelle « les problèmes de population pourraient être résolus en expulsant les personnes en surnombre » (H.J.M. Johnston, *British Emigration Policy*, 1972). Six expérimentations d'émigration subventionnée par l'État et organisée par le Lord Liverpool ont eu lieu. Concernant seulement environ dix mille personnes, elles furent décisives d'un point de vue colonial, car elles ont représenté un cinquième ou un sixième de la croissance par immigration du Haut-Canada et ont amené le premier groupe important de colons britanniques au Cap en Afrique du Sud.

En résumé, le problème de la surpopulation tel qu'il est pensé au XIX^e siècle est étroitement lié au processus de formation du capitalisme, à la croissance urbaine, à la vision malthusienne d'une économie organique préindustrielle (système fermé dépourvu de croissance et subissant les rendements décroissants du sol), et enfin, à la représentation d'une abondance spatiale permise par la colonisation.

XX^e siècle : cosmopolitique de la population sur une planète close

Au XX^e siècle, la population sera investie d'une nouvelle problématique écologique (Alison Bashford, *Global Population*, 2014). La clôture de la frontière coloniale par les mouvements d'indépendances nationales et l'essor du malthusianisme environnemental d'après-guerre favorisent l'émergence d'une conception de l'espace planétaire comme un îlot clos et rétréci. Cette conception correspond en démographie au retour à une population fermée, déterminée exclusivement par le mouvement de naissances et décès. Bien avant les travaux de Ehrlich ou Hardin, le biologiste américain Raymond Pearl développe dès les années vingt un modèle mathématique de la population, fondé sur une approche nomologique de lois de croissance universelles. En étudiant les mouches drosophiles dans un bocal, Pearl cherche à démontrer dans *The Biology of Population Growth* (1925),

que leur nombre suit une courbe en S (dite logistique) : un démarrage lent, suivi d'une croissance rapide, enfin interrompue par la saturation de l'espace. La courbe de Pearl reflète « une loi de la vie que l'on retrouve dans tout ensemble d'êtres vivants à n'importe quelle échelle : les bactéries dans une boîte de Pétri, les drosophiles dans un bocal et les humains aussi, dans une ville, nation, classe ou sur la planète » (M. Murphy, *Economization of Life*, 2017).

3. Les trois modèles dans l'Essai de Malthus

Dans la première version pamphlétaire et anonyme de l'*Essai sur le principe de population* publiée en 1798, Malthus envisage la régulation de la population par ce qu'il appelle les « freins positifs » à la population : il s'agit de tous les facteurs qui augmentent la mortalité d'une population qui se meut autour d'un point d'équilibre homéostatique, que Malthus décrit comme une « oscillation » déterminée par le « manque d'espace et de nourriture (ceci est commun aux animaux et aux plantes) ». Le principe de population, dans cette forme initiale, s'explique donc par un différentiel de croissance entre la population et les subsistances : « La population augmente, lorsqu'elle n'est pas freinée, à un taux géométrique. La subsistance augmente seulement à un taux arithmétique. » Cette loi naturelle universelle, que Malthus fonde sur les deux axiomes d'une passion illimitée entre les sexes et du besoin de nourriture, serait à l'origine de l'émergence cyclique de la misère, qui signale que la population excède le niveau des subsistances disponibles. En rejoignant Townshend, Malthus considère que le facteur principal de la régulation populationnelle est la disponibilité des subsistances. Ainsi, l'augmentation de la mortalité détermine *a posteriori* et de façon quasi-mécanique la population, sur la base d'un modèle d'autorégulation biologique.

Le deuxième modèle introduit par Malthus en 1803 repose sur une régulation par la nuptialité, appelée « frein préventif ». Il se réfère aux pratiques du report de l'âge du mariage et à « l'abstinence jointe à la chasteté », en condamnant la contraception ainsi que l'avortement comme autant de vices. A rebours d'une détermination mécanique, les subsistances n'agissent plus que comme *conditionnement* : « l'ajustement aux subsistances se fait donc *a priori*, par la variation des modes de vivre et notamment par des variations de nuptialité » (L. Paltrinieri, « Ou la population ou les classes », 2014). Ce conditionnement fait implicitement référence à la loi sur les rendements décroissants que Malthus ne mentionnera explicitement qu'en 1830 dans un article. En 1803, Malthus décrit cette loi comme suit : « L'amélioration des parcelles stériles [est] l'œuvre du temps et du travail ; et il devrait être évident à toute personne ayant la moindre familiarité avec la question agricole que, dans la proportion où la mise en culture s'étend, les additions annuelles s'ajoutant au produit moyen précédent doivent diminuer graduellement et à un rythme régulier. » Cette loi, mentionnée d'abord par le physiocrate Turgot, deviendra hégémonique dans l'économie politique anglaise après la crise du grain en 1812 et 1813. Elle contredit la possibilité d'une augmentation linéaire du produit agricole. Les rendements décroissants doivent donc être entendus non pas comme une chute nette du produit

agricole mais comme une diminution de la marge supplémentaire dégagée par chaque nouvel investissement de travail. Chez Malthus, l'extension spatiale des terres cultivées par le défrichage permet tout au mieux de compenser cette tendance au ralentissement de la croissance du produit agricole, en maintenant son augmentation arithmétique constante.

Lors d'une ultime évolution de son modèle, Malthus intègre le problème de la demande effective dans l'analyse de la régulation démographique. Il cesse de considérer la population comme un principe purement vital et conçoit son évolution selon la loi de l'offre et de la demande héritée de Smith selon laquelle « la demande d'hommes règle nécessairement la production des hommes, comme fait la demande à l'égard de toute autre marchandise » (*Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 1776). Il relativise ainsi le poids de la progression arithmétique dans la régulation démographique, puisqu'à partir de 1830, du fait de la révolution industrielle, les subsistances ne se présentent plus que comme un plafond jamais atteint : « Comme les bonnes terres abondent, le rythme auquel on pourrait augmenter les subsistances dépasserait l'accroissement démographique le plus rapide que permettraient les lois de la nature appliquées à l'espèce humaine » (*Summary View*, 1830). Malthus considère que l'industrie et la manufacture peuvent augmenter le salaire réel des ouvriers : cette augmentation peut se traduire par une augmentation du niveau de vie ou par une variation de la nuptialité augmentant les familles nombreuses. Par l'intégration théorique de la demande du travail, Malthus passe d'une problématique de surpopulation à celle d'une sous-population de consommateurs. En effet, ni le salaire réel des ouvriers, ni les « habitudes de parcimonie » des fermiers, ni la consommation des propriétaires terriens centrée sur la chasse et l'élevage de gibier ne suffisent pour stimuler la demande du travail et la croissance de la production des biens manufacturés. Notons que c'est à partir de Malthus que Marx théoriserait la surproduction de capital et que Keynes élaborerait la théorie sous-consommationniste du *general glut*. En anticipant le phénomène des classes moyennes par la référence à « la consommation de produits manufacturés par le plus grand nombre », Malthus théorise différents gisements de demande de travail : le commerce intérieur et international, les personnes « improductives » des services publics ainsi que les travaux publics (Y. Charbit, « Malthus populationniste ? Une lecture transdisciplinaire », 1998). En l'absence d'une demande suffisante, Malthus évoque la possibilité d'un « déclin sensible et permanent dans la richesse et la population ».

Sous le nom de Malthus se cachent donc trois personnages – le pasteur, le démographe et l'économiste – et trois conceptions de la régulation de la population. Cette complexité détermine une certaine ambiguïté doctrinale qui combine une problématique démographique de la surpopulation conditionnée par le manque des subsistances avec celle d'une sous-population économique à l'origine du manque de demande effective de la part des consommateurs sur le marché.

Il convient cependant de dissiper un malentendu répandu à propos du caractère écologique de la pensée malthusienne. Si l'œuvre de Malthus a certes été marquée par le problème de la rareté, il est

erroné d'y rétroprojeter une norme écologique d'autolimitation, à la manière de l'historien E. A. Wrigley et des rédacteurs du Club de Rome. En effet, les historiens ont montré que la conception malthusienne de la rareté s'articule à une norme théologique de croissance démo-économique (F. A. Jonsson, C. Winnerland, *Scarcity*, 2023 ; G. Kallis, *Limits*, 2019 ; N. Xenos, *Scarcity and Modernity*, 1989). Le concept malthusien de rareté doit donc être distingué du concept écologique de « rareté planétaire ». En posant dès le premier *Essai* le désir humain comme potentiellement illimité, butant sur la finitude arithmétique du produit de la terre, la rareté est envisagée, conformément à une théologie naturelle, comme un moyen providentiel pour créer en l'homme un « puissant stimulant, l'incitant à cultiver davantage la terre et à lui permettre, par conséquent, d'entretenir une population plus étendue » (Malthus, 1798). Pour cette raison, Malthus préconisera tout au long de sa vie l'abolition graduelle de lois sur les pauvres, non seulement par ce qu'elles « tendent manifestement à accroître la population, sans rien ajouter aux moyens de subsistance », mais aussi parce qu'elle créerait une corruption morale, les pauvres perdant « les vertus de l'ordre et de la frugalité » ainsi que « l'un des plus puissants motifs au travail et à la sobriété » (*Essai sur le principe de la population*). A la place, il conviendrait d'instaurer « un système d'éducation paroissiale ». Il s'agit de « répandre ces connaissances parmi les pauvres », selon lesquelles « les riches n'ont pas le pouvoir de fournir aux pauvres du travail et du pain : en conséquence, les pauvres n'ont nul droit à les demander ». Ruse providentielle contre « l'indolence de l'homme », la rareté est présentée par Malthus dans les *Principes d'économie politique* publiés en 1820 comme un moyen pour atteindre l'objectif suprême de la démo-économie : les « deux grands desideratas » que sont « une population nombreuse, et un état de la société d'où la pauvreté abjecte et la dépendance soient relativement absentes ». Sur un mode populationniste et optimiste que l'on n'associerait pas de coutume au nom de Malthus, l'auteur de conclure : « Je peux aisément concevoir que ce pays, si l'on donne une orientation correcte à son économie, puisse, en quelques siècles, être deux ou trois fois plus peuplé, et pourtant chaque homme du royaume sera mieux nourri et mieux vêtu qu'aujourd'hui ». L'ambiguïté de Malthus réside dans la manière de combiner l'idée d'une régulation active de la demande effective, avec celle d'une dérégulation de toute forme d'assistance sociale aux pauvres afin de permettre le plein jeu de la loi naturelle de la rareté agissant comme stimuli économique. Dans les termes de Daniel Tanuro, « Malthus ne s'opposait ni à la croissance économique, ni à celle de la productivité, ni même à celle de la population, mais bien aux “aspirations révolutionnaires” », portées par les œuvres républicaines et socialistes de Condorcet et de Godwin (*Trop tard pour être pessimiste*, 2020). En effet, si Malthus nie la possibilité d'abolir la loi naturelle de population par la réforme ou la révolution, l'auteur infléchit ce pessimisme en 1803, car l'exercice de la contrainte morale est désormais susceptible d'atténuer les effets de cette loi.

4. Terre et population : malthusianisme environnemental

Au XXe siècle, la surpopulation est un thème réinvesti par le courant du « malthusianisme

environnemental » (Thomas Robertson, *Malthusian Moment*, 2012). Ce mouvement est présent dès la première Conférence sur la population en 1927, plus encore de 1950 à 1980 dans différentes publications scientifiques, l'opinion publique et l'ONU. Lors de la conférence en 1974 à Bucarest, un accord mondial en matière de politiques démographiques devait voir le jour, ce à quoi s'opposait une alliance surprenante allant du Vatican, à l'Union soviétique aux pays d'Amérique latine ainsi qu'aux marxistes du tiers-monde.

L'année 1968 marquera un point de culmination avec la publication simultanée du livre *La Bombe P* par Paul Ehrlich et de l'article « La tragédie des communs » par Garrett Hardin. Les deux biologistes se démarquent par une conception singulière du lien entre population et environnement que l'historien Fabien Locher propose d'appeler « démo-ressourcisme ». Il consiste en une explication de l'épuisement des ressources avant tout par la croissance de la population. Ehrlich et Hardin incarnent le second pic d'influence du démo-ressourcisme, qui se développe d'abord à partir de l'entre-deux-guerres dans le contexte de la conférence de 1927 et qui trouvera un premier grand écho public avec la publication en 1948 de l'ouvrage *Road to Survival* de William Vogt, qui fut le premier bestseller écologiste bien avant *Le Printemps silencieux* (1972) de Rachel Carson.

La deuxième vague de l'éco-malthusianisme intervient dans les années soixante dans un contexte de nouvelles menaces comme la pollution et de nouvelles opportunités comme l'exploitation des océans et celle de l'espace cosmique. *La Bombe P* fut rédigée par les deux biologistes Paul et Anne Ehrlich et a été subventionné le Sierra Club, la plus grande organisation préservationniste états-unienne. Le livre avance trois hypothèses : d'abord, la projection catastrophiste d'une pénurie alimentaire qui provoquerait une « montée importante du taux de mortalité ». Deuxièmement, cette pénurie serait aggravée par la dégradation environnementale et enfin, les deux crises alimentaire et environnementale auraient la même origine : « Trop de voitures, trop d'usines, trop de détergents, trop de pesticides, [...]. La cause en est toujours la même : il y a trop de monde sur la Terre ». Similaire aux préconisations de William Vogt qui promut la suspension des soins médicaux et de l'expédition de vivres dans les pays pauvres en forte extension démographique, les Ehrlich se disent favorables à la stérilisation obligatoire des hommes ayant eu plus de trois enfants dans les pays pauvres et l'arrêt d'expéditions de vivres aux pays en retard dans la « course démographie-alimentation », l'Inde et l'Égypte notamment. Les familles nombreuses du Nord devait simplement subir des contraintes fiscales. Si les Ehrlich revendiquaient aussi l'augmentation du rendement agricole, le contrôle populationnel demeura leur priorité.

Contrairement à l'idéal de la restriction volontaire de la fécondité (contraception ou stérilisation choisie) promu par l'association Zero Population Growth fondée en 1968 par Ehrlich, Garrett Hardin s'oppose dans son célèbre article à l'appel à la conscience individuelle et se prononce en faveur d'une remise en cause de la liberté de procréer, et ce pour des raisons eugénistes : dès 1950, Hardin évoque

le déclin du « capital biologique ». Il adhère à l'idée d'une intelligence héréditaire et, reprenant un vieux trope malthusien, considère que les individus les moins intelligents seraient ceux qui font le plus d'enfants. Dans la lutte contre ce déclin présumé, Hardin est favorable à l'eugénisme à la fois positif et négatif : l'incitation à la reproduction des individus les plus intelligents d'une part et contrôle coercitif chez les autres d'autre part. Hardin se prononce alors en faveur de la stérilisation des « faibles d'esprit » (*feeble-minded*). En 1968, Hardin donne à l'eugénisme une forme de justification écologique qui dès lors ne repose plus seulement sur la perte fantasmée du patrimoine génétique. Depuis 1900, l'eugénisme est important aux États-Unis, certains États interdisant le mariage aux « malades mentaux », tout en organisant leur stérilisation. Malgré le recul après la Deuxième Guerre mondiale, les stérilisations se poursuivent jusque dans les années soixante. Ainsi, Hardin rationalise tout en l'écologisant une disposition déjà en vigueur. Il endosse le même démo-ressourcisme, en soutenant que « la pollution découle de la population » et qu'« aucune solution technique ne peut nous épargner la misère de la surpopulation ». Hardin propose une double solution médiée par le marché et l'État : au Nord global, un marché des droits à enfanter doit assurer la quantité et bien sûr la qualité de la population, tandis que dans le Sud, les États doivent mettre en place des politiques coercitives.

Enfin, le troisième corpus éco-malthusien nous est donné par la publication du *Rapport sur les limites à la croissance* sous les auspices du Club de Rome en 1972. Une équipe de chercheurs du MIT lancent l'alerte face à l'accélération exponentielle des indicateurs démo-économiques. Sur la base d'un calcul informatique, les auteurs prédirent que « les limites à la croissance sur cette planète [seraient] atteintes dans les 100 prochaines années » et que le résultat le plus probable serait « un déclin relativement soudain et incontrôlable de la population comme de la capacité industrielle ». Préoccupés non pas par le changement climatique mais par le problème de l'épuisement des ressources, les chercheurs préconisèrent l'adoption urgente de la « croissance zéro » visant un état d'équilibre démo-économique.

La raison éco-malthusienne considère la population comme le problème et son remède, en adoptant un *solutionnisme démographique*, parfois articulé à d'autres mesures. L'idée du péril démographique se focalise surtout sur la population des régions les moins développées, qui entre 1950 et 2021 passe de 1,7 à 6,6 milliards (+292%), alors que celle des pays à hauts revenus s'est accrue seulement de 678 millions à 1,2 milliards (+81%). Le malthusianisme environnemental correspond à un catastrophisme pessimiste : l'humanité mais surtout les « Autres » seront trop nombreux, la capacité de charge de la planète serait épuisée, causant épidémies, famines et conflits dans un contexte de raréfaction des ressources – voici du moins l'intrigue du film *Soleil Vert* de Richard Fleischer sorti en 1973. Les éco-malthusiens ont certes contribué à la prise de conscience écologiste en pleine phase d'expansion fordiste, mais la réduction de la crise écologique à un problème démographique est problématique. En l'absence d'une transition démographique universelle, la population a progressé surtout dans les pays à bas revenus. Le malthusianisme environnemental les a ainsi responsabilisés à

tort pour les crises environnementales, tandis que les pays développés et certains pays en développement comme la Chine concentrent la majeure partie des émissions. Ce courant cristallise donc une écologie autoritaire ayant contribué à l'écologisation de la xénophobie, tout en instrumentalisant les enjeux environnementaux pour justifier et renforcer des inégalités de classe, d'origines ethniques et de genre.

5. Les critiques des malthusianismes : abondance contre rareté

a) XIXe siècle : critique marxienne

Karl Marx a loué l'économiste de Cambridge pour son attention au risque de surproduction et pour ne pas avoir « [masqué] les contradictions de la production bourgeoise », comme l'auraient fait par exemple J.B. Say et les théoriciens de l'harmonie (*Théories sur la plus-value*, Tome III, édition de 1978). Cependant, bien que Marx partage la prétention nomologique du principe de population malthusien, il conteste son origine supposément naturelle. Dans le premier tome du *Capital*, Marx élabore ainsi une « loi de la production capitaliste, qui est à la base de ce qu'on appelle prétendument la 'loi naturelle de population' », et s'oppose au geste malthusien « d'expliquer cette surpopulation par les lois éternelles de la nature plutôt que par les lois naturelles historiques de la production capitaliste » (*Le Capital*, Livre I, édition de 1994). Tandis que le jeune Engels soutint en 1844 qu'« il est absurde de parler de surpopulation tant que la vallée du Mississippi, à elle toute seule, renferme assez de terres en friche pour que l'on puisse y installer toute la population de l'Europe » (*Critique de Malthus*), l'essence de la critique marxienne revient à considérer ces deux grandeurs – subsistance et population – comme une fonction même de l'accumulation du capital. Il renverse ainsi la problématique au cœur même du diptyque population-richesse. « Ce n'est en aucune façon un rapport entre deux grandeurs indépendantes, grandeur du capital d'un côté, chiffre de la population ouvrière de l'autre [...] identification qui nous donnerait alors deux puissances indépendantes l'une de l'autre, exerçant l'une sur l'autre une influence réciproque. [...] Le capital agit des deux côtés à la fois. Quand son accumulation multiplie d'un côté la demande de travail, elle multiplie de l'autre l'offre en travailleurs, en 'libérant' ceux-ci [...] » (*Le Capital*, Livre 1). C'est en forgeant le concept de « surpopulation relative » que Marx s'attache à reformuler le diptyque malthusien à l'intérieur d'un nouveau cadre critique, rompant ainsi le lien supposé entre le nombre des hommes et la production de misère.

Marx identifie une double tendance. D'abord, il y a « augmentation du prolétariat » : « l'accumulation, reproduit le rapport capitaliste à une échelle élargie, plus de capitalistes – ou de plus gros capitalistes – à ce pôle-ci, plus de salariés à ce pôle-là » (*Le Capital*, Livre 1). Croissance du capital et croissance des ouvriers sont proportionnelles. Mais la seconde tendance, « la diminution relative du capital variable », viendra infléchir cette proportionnalité, puisque l'accumulation ne relève plus seulement d'un procès extensif mais intensif, permis par le « développement de la productivité du travail social ». Si cela prend la forme phénoménale de l'« apparence d'une croissance absolue de la

population ouvrière toujours plus rapide que celle du capital variable », Marx précise qu'« au contraire l'accumulation capitaliste produit en permanence, et proportionnellement à son énergie et à son ampleur, une population ouvrière excédentaire relative, excédentaire par rapport aux besoins moyens de valorisation du capital et donc superflue ». Nous avons là identifié la loi de population spécifiquement capitaliste selon Marx : « Avec l'accumulation du capital qu'elle produit elle-même, la population ouvrière produit donc en un volume croissant les moyens de sa propre surnumérisation relative. C'est là une loi de population propre au mode de production capitaliste [...] », qui condamne « une partie de la classe ouvrière à une oisiveté forcée ».

Les critiques socialiste et marxienne ne sont pas la seule force d'opposition contre Malthus au XIXe siècle. L'optimisme libéral qui voit dans le commerce mondial un moyen de préserver les pénuries s'oppose lui-aussi aux représentants du « malthusianisme minéral », dont l'incarnation la plus emblématique est le livre *Sur la question du charbon* de W. S. Jevons publié en 1865.

b) XXe siècle : figures de l'anti-malthusianisme

La critique marxiste

Le marxisme s'est saisi de l'antimalthusianisme productiviste légué par Marx pour réfuter le concept éco-malthusien de rareté. Si le Parti communiste français rejetait le rapport du Club de Rome comme une « fable » sur les limites naturelles, le jeune David Harvey refusait de considérer la rareté comme un phénomène naturel : en se référant à la conférence sur l'environnement de 1972, l'auteur déplore qu'« il est souvent admis à tort que la rareté est inhérente à la nature, alors que sa définition est inextricablement d'origine sociale et culturelle » (« Population, Resources, and the Ideology of Science », 1974). Plus récemment, le géographe Matthew Huber, en débat avec Malthus et ses héritiers, a lui aussi mobilisé l'argument d'une mise en œuvre sociale de la rareté par le capitalisme.

La critique féministe

La critique féministe semble polarisée entre un féminisme éco-malthusien du contrôle des naissances et le mouvement de justice reproductive qui défend l'auto-détermination sexuelle sur la base de droits reproductifs contre les mesures coercitives (Angela Davis, *Women, Race and Class*, 1981).

D'un côté, la natalité a été investie par l'écoféminisme, inauguré par Françoise d'Eaubonne. En 1974, elle appela à la « grève de la procréation », en dénonçant l'explosion démographique comme une forme de « lapinisme phallocratique » (*Le Féminisme ou la mort*, 1974). Le mouvement américain *childfree* adopte également une position écoféministe, en invoquant la forte empreinte carbone des nouveau-nés. En lançant le mot d'ordre « Faites des parents, pas des enfants ! », la féministe Donna Haraway reprend cet argument, en évoquant la possibilité d'un retour en arrière de « la grande accélération du nombre humain ». Elle appelle aux « kinnovations » : inventer des familles sans natalité, via l'adoption d'enfants et d'une parenté choisie au-delà de la filiation biologique. De l'autre,

le féminisme dénonce une idéologie justificatrice des mesures de contrôle vis-à-vis des femmes de couleur dont la fécondité est présumée insoutenable. En effet, le biologiste précurseur de la pilule contraceptive Frederick Robbins affirmait en ce sens que « les dangers de la surpopulation sont si grands qu'il nous faudra peut-être employer des techniques contraceptives présentant d'éventuels risques considérables pour la femme » (A. Bandarage, *Women, Population and Global Crisis*, 1997). La violation des droits de la personne allant jusqu'aux stérilisations forcées par les dispositifs intra-utérins fut particulièrement sévère en Inde et au Bangladesh.

La recherche féministe s'intéresse au lien entre population et colonialisme, en montrant la centralité de la reproduction des femmes esclaves dans l'économie de plantation préindustrielle. L'historienne féministe Cheryl Harris a porté l'attention sur l'assemblée des colons de Virginie de 1662 qui souleva la question de savoir si les enfants de femmes noires enceintes d'hommes blancs devaient être considérés comme esclaves ou hommes libres. En tranchant que c'était le statut de la mère qui déterminait celui des enfants, l'assemblée renversa le droit coutumier organisé autour de celui du père. Rapidement adoptée dans d'autres colonies, ce changement juridique « a facilité la reproduction de leur propre main-d'œuvre » (« Whiteness as property », *Harvard Law Review*, 1993). L'historienne de l'esclavagisme Hilary Beckles a souligné qu'à rebours de l'esclave ou du travailleur masculin, la femme esclave permettait de « générer trois flux de revenus : du travail, de la prostitution et de la reproduction » (*Natural Rebels*, 1989).

La critique tiers-mondiste

Dans le contexte de décolonisation et de guerre froide des années 1950-1960, de nombreux gouvernements d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine ont adopté des politiques antinatalistes qui figuraient comme condition d'obtention de prêts auprès des institutions de Bretton Woods. Un renversement s'opère : d'espace vide, l'ex-colonie devient désormais le lieu de constitution d'une dangereuse surpopulation qui risque de submerger l'Occident depuis les périphéries, suscitant une double crainte du « péril jaune » et « rouge » renforcée par la révolution chinoise en 1949.

La défense d'un rattrapage par le biais de l'industrialisation par substitution des importations prenait pourtant la forme de la défense d'une grande population. C'est ce que prônait le président chinois Mao Zedong en 1949 (« une Chine nouvelle avec une grande population et une grande richesse de produits »), avant de soutenir, dès 1957, des politiques antinatalistes pour maintenir la population à 600 millions. Lors de la conférence de l'ONU en 1974, la critique émise par le Nord global à égard de la croissance démographique a suscité une vive réaction de la part des pays à haute fécondité, le représentant de l'Algérie rétorquant : « le développement est le meilleur contraceptif ». D'un point de vue étymologique, le terme « Tiers Monde » a été inventé par Alfred Sauvy en 1952. Face au problème de la « faim dans le monde », l'auteur stipulait que « le pays sous-développé de type féodal pouvait passer beaucoup plus facilement au régime communiste qu'au capitalisme démocratique ... [car]

enfin, ce Tiers Monde ignoré, exploité, méprisé comme le Tiers État, veut, lui aussi, être quelque chose. » Dans ce contexte, Frantz Fanon propose une conception originale, qui s'oppose au « vocabulaire colonial » de la « démographie galopante », en valorisant le lumpenprolétariat comme « l'une des forces le plus spontanément et le plus radicalement révolutionnaires d'un peuple colonisé » : « Les hommes que la population croissante des campagnes, l'expropriation coloniale ont amenés à déserrer la terre familiale tournent inlassablement autour des différentes villes [...]. C'est dans cette masse, c'est dans ce peuple des bidonvilles, au sein du lumpenprolétariat que l'insurrection va trouver son fer de lance urbain. » (*Les Damnés de la terre*, 1961).

La critique libérale

La pensée libérale oppose au *pessimisme éco-malthusien de la rareté* un *optimisme technoscientifique de l'abondance*. Nombre d'économistes prônent alors l'innovation et l'ingéniosité comme une solution au problème de la rareté. Avant son tournant néo-malthusien, l'agronome et chantre de la révolution verte René Dumont fut persuadé qu'un usage rationnel et intensif du sol à l'échelle globale produirait une abondance nouvelle pour soutenir la population mondiale. L'économiste Julian Simon, quant à lui, se réfère l'objet mythologique de la corne d'abondance, en soutenant qu'« il n'y a aucune raison physique ou économique pour laquelle l'ingéniosité et l'initiative humaines ne puissent à l'avenir continuer de répondre aux pénuries imminentes » (*L'Homme notre dernière chance*, 1985). L'approche libérale considère dès lors la pression démographique sur le stock limité de ressources comme une « pression créatrice » qui stimule l'ingéniosité et l'innovation et, in fine, la croissance. Ainsi, l'économiste Ester Boserup chercha à montrer que la densité démographique permettait une hausse de la productivité agricole (*Évolution agraire et pression démographique*, 1970).

c) Au-delà du pessimisme malthusien et de l'optimisme marxiste

Or, l'opposition entre le réductionnisme démographique de l'(éco-)malthusianisme et l'antimalthusianisme productiviste de Marx doit être dépassée. Ainsi, l'historien Wally Secombe, influencé par Claude Meillassoux, considère que le rejet de Malthus a eu un « effet anesthésiant sur le matérialisme historique » qui s'est avéré incapable d'analyser « la matrice familiale », alors même qu'Engels lui-même avait considéré « la production des hommes mêmes, la propagation de l'espèce » comme le deuxième volet de la conception matérialiste (« *Marxism and Demography* », 1993). Enfin, les nouveaux courants du marxisme écologique cherchent à corriger le productivisme anti-malthusien, en mettant au jour l'analyse marxienne de la rareté naturelle (Kohei Saito, *Marx in the Anthropocene*, 2023). Inspiré par le concept de métabolisme (*Stoffwechsel*) de l'agrochimiste Justus von Liebig, Marx définit le travail comme le « procès qui se passe entre l'homme et la nature, un procès dans lequel l'homme règle et contrôle son métabolisme avec la nature » (*Le Capital*, Livre 1). Dans son œuvre tardive, il analyse l'épuisement des sols causé par l'agriculture capitaliste et, en reconnaissant la limitation naturelle de la production humaine, il réhabilite implicitement le risque de *surpopulation absolue*.

Démographie et exploitation des enfants chez Marx

Par peur du réductionnisme malthusien, Marx n'a pas théorisé la question démographique. Il avance en réalité deux mécanismes contradictoires : 1) Outre la hausse des salaires, causant baisse de la mortalité infantile et mariages précoces, Marx se réfère à « la surpopulation relative qui [...] constituerait à son tour le terrain favorable qui permet une multiplication rapide de la population – car en régime de production capitaliste la misère fait naître du monde » (*Le Capital*, Livre III). Marx s'explique ceci « par la prime que l'exploitation des enfants d'ouvriers ajoute à leur production », en invoquant le motif économique des familles ouvrières encaissant le salaire des jeunes. 2) Cette explication socio-historique par la « prime à la procréation » contredit une deuxième approche biologisante : eu égard « la conservation et la reproduction constante de la classe ouvrière, le capitaliste n'a pas de souci à se faire, affirme Marx : il peut faire confiance à l'instinct de conservation et à l'instinct sexuel des ouvriers » (*Le Capital*, Livre I).

6. La théorie de la transition démographique

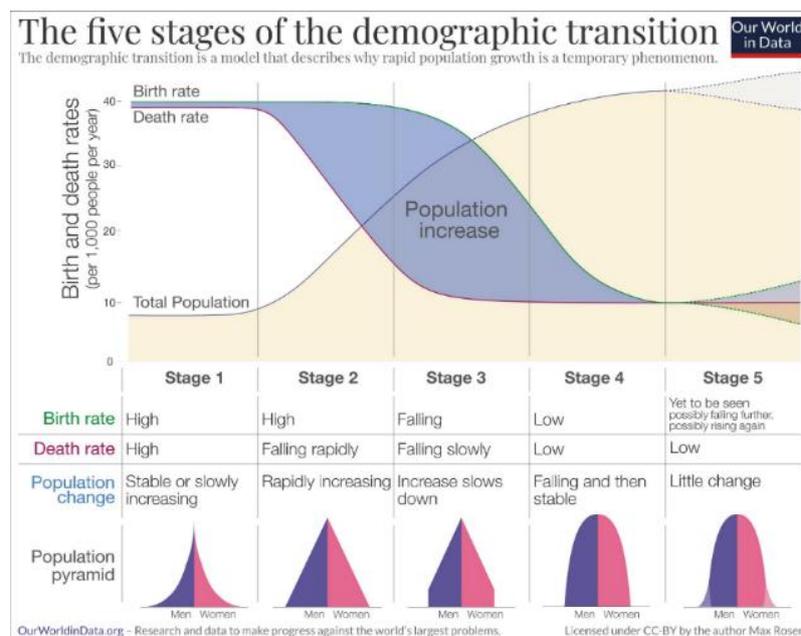
La théorie de la transition démographique est souvent considérée comme la pièce majeure de la pensée démographique. Ce processus s'est enclenché en Europe à partir de 1750, en Asie et en Amérique latine au XXe siècle et l'Afrique achèvera sa transition au cours du XXIe siècle. On considère généralement quatre étapes principales. D'abord, les populations connaissent des taux de mortalité élevés dus aux maladies, à la famine et à la malnutrition ; il n'y a pas d'incitation à réduire la fécondité. La deuxième étape est marquée par des améliorations dans les domaines de la santé, de l'assainissement de l'eau et de l'alimentation et la mortalité infantile diminue. Or, la fécondité reste élevée, entraînant une augmentation rapide de la taille de la population. Au cours de la troisième étape, la baisse rapide du taux de fécondité s'accompagne de faibles taux de mortalité. La taille de la population continue de croître, mais à un rythme ralenti. La quatrième étape se caractérise par des niveaux faibles de mortalité et de fécondité ainsi qu'une population relativement stable et vieillissante (Sarah Harper, *Demography*).

On peut avancer deux objections principales à ce modèle : son universalité occidentalocentrée et le présupposé d'un équilibre stationnaire.

D'abord, l'historien Aaron Ben-Ner a cherché à distinguer les spécificités de la transition entre pays riches et pauvres (*A History of Unemployment*, 2015). La transition chez les premiers a été causée par une amélioration de la productivité agricole, puis, à partir du XIXe siècle, par des conditions sanitaires donnant lieu à une chute des taux de mortalité, la soupape des colonies permettant d'absorber une partie de la croissance. Or, la transition démographique dans les pays pauvres au XXe siècle trouve ses origines dans l'importation depuis les pays du Nord global des technologies médicales et contraceptives, sans que ce processus soit accompagné d'une modernisation agricole ou d'une possibilité d'émigration coloniale (le taux annuel d'émigration européenne était égal à environ

un tiers du taux de croissance de la population). En l'absence d'émigration, le terme d' « implosion démographique » (Alfred Sauvy) paraît plus adéquat. La transition démographique dans les pays du Sud relève au fond d'une transition épidémiologique. Pendant la transition dans le Nord global, la résistance humaine aux maladies transmissibles augmentait indirectement, alors que la transition dans le Sud eut lieu par l'amélioration directe de la résistance grâce à l'hygiène publique et les antibiotiques.

Deuxièmement, la baisse de la fécondité en dessous du seuil de remplacement a été interprétée comme une cinquième étape de la transition, correspondant au déclin démographique net et non pas à l'équilibre (D. Bricker, J. Ibbitson, *Empty Planet*, 2020). En ce sens, la tendance à la chute nette de la population, déjà réelle en Espagne ou en Bulgarie, est vouée à devenir un phénomène mondial, au vu de la baisse accélérée de la fécondité au cours des dernières décennies. Contrairement aux crises de mortalité passées (épidémies, guerres ou colonialisme), il s'agit pour la première fois d'une *baisse lente et délibérée* de la population mondiale.



Selon Ivan Krastev, la politique en Europe est aujourd'hui marquée par un clivage entre deux discours apocalyptiques : « L'imaginaire écologiste est un imaginaire cosmopolite ; il part du principe que l'humanité ne pourra être sauvée que si nous agissons ensemble. L'imaginaire démographique, quant à lui, est nativiste ; il suppose que d'autres veulent nous remplacer et que nous devons les arrêter. » (« Démographie : le nouveau clivage », 2022). Pourtant, l'extrême droite contemporaine tente une synthèse des deux discours, dénonçant la surpopulation africaine où « le laisser-faire nataliste » serait irresponsable, tout en déplorant le déclin présumé de l'Europe (Alain de Benoist, « Avec la surpopulation, c'est un monde invivable qui se dessine », 2020). Comme en atteste le titre alarmiste du livre *Ruée vers l'Europe* de Stephen Smith, l'anxiété éco-malthusienne du surnombre se

traduit aujourd'hui par une focalisation sur la croissance démographique dans les pays d'Afrique subsaharienne comme le Nigéria, dont la capitale Lagos est en voie de devenir la plus grande métropole mondiale. Aujourd'hui, différentes projections démographiques sur l'avenir de la population mondiale existent. Selon l'ONU, trois scénarios sont envisagés : l'hypothèse basse, moyenne et haute projettent une population mondiale de respectivement 7, 11,2 et 17 milliards d'humains en 2100. Si le seuil de 8 milliards d'humains a été franchi le 15 novembre 2022, la planète devrait compter 9,7 milliards d'habitants en 2050 et culminer à environ 10,4 milliards dans les années 2080. Or, le démographe Wolfgang Lutz du International Institute for Applied System Analysis considère que l'ONU sous-estime les effets conjoints de l'éducation et de l'urbanisation dans les pays à bas revenus. Il considère que la population mondiale entamera son déclin dès 2060. De même, le rapport de la Deutsche Bank de 2013 prévoit un pic de la population à 8,7 milliards en 2055 et un chiffre de 8 milliards en 2100.